

COMMUNE DE BAZOCHES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 février 2019

Convocation : 07 février 2019

L'an deux mil dix-neuf

Le quatorze février à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de BAZOCHES, dûment convoqués se sont réunis, en session ordinaire, salle de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Robert SAUTEREL, Maire.

Etaient présents : MM les Conseillers municipaux : Robert SAUTEREL, Jean-Marie PAUTRAT, Sabine LEON-DUFOUR, Anne-Marie LEPRINCE-GRANGER, Gilles CHAPUIS, Jean-François SÉRON.

Absents excusés : Pierre COLAS (pouvoir à Robert SAUTEREL), Patricia SPANIOL (donne pouvoir à Anne-Marie LEPRINCE-GRANGER), Philippe GRIGNON.

Secrétaire de séance : Sabine LEON-DUFOUR

Le compte rendu de la séance précédente est adopté.

1) **CHANGEMENT D'USAGE DES LOCAUX D'HABITATION**

Le conseil approuve à l'unanimité l'adhésion à la plateforme Déclaloc pour la collecte de la taxe de séjour concernant les meublés de tourisme.

2) **ENQUÊTE PUBLIQUE POUR LA SARL LA GRANDE PANSE**

Le Conseil municipal ne formule aucune opposition à la demande formulée par la SARL « La Grande Panse » en vue d'obtenir une autorisation environnementale pour l'exploitation d'une unité de méthanisation agricole, située sur le territoire de la commune de Saint-Aubin-des-Chaumes.

3) **AVENANT SUR LA 2^{ème} TRANCHE DES TRAVAUX DU RESEAU D'EAU**

Les travaux ayant légèrement dépassé le marché prévu, le Conseil municipal approuve à l'unanimité un avenant pour un montant de 1000 € HT.

4) **DEMANDE D'INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la candidature de la commune auprès du SIEEEN pour l'installation d'une borne de recharge électrique, mais celui-ci ne prendra la décision finale de l'installation qu'en fonction du coût de fonctionnement.

5) **CANDIDATURE A UN POINT WIFI 4EU**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la candidature pour un point WIFI avec un seul identifiant et un seul mot de passe pour toute la Nièvre.

Le Conseil prendra la décision finale de l'acquiescer en fonction du coût de fonctionnement.

6) **PROJET TERRITOIRE ZERO CHÔMEUR DE LONGUE DUREE**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la mise en œuvre de l'expérimentation « Territoire zéro chômeur de longue durée » initiée par le Pays Nivernais Morvan, dans le cadre du territoire défini à cet effet, ancien canton de Lormes.

QUESTIONS DIVERSES

- La 3^{ème} tranche de travaux du réseau d'eau (réfection du château d'eau) doit commencer dans les prochains jours.
- Les travaux de l'abri à matériel sont prévus en avril.
- Un troisième devis est demandé pour les travaux des toitures des sacristies.
- Les travaux à Champignolles le Bas doivent reprendre la semaine prochaine.
- Le revêtement de la Route des Vieilles Vignes, de la Croix Blanche à Champignolles le Bas, est prévu en mai/juin.

Fin de séance à 20H15